



NUMERO	LIBRE DES EMPLOIS RESERVES	BENEFICIAIRE
UC01	Protections d'un secteur patrimonial (20 m de large) pour préserver les parcelles communales (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC02	Création d'un espace public vert (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC03	Création d'un espace de stationnement, parking (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC04	Prévention d'un secteur patrimonial (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC05	Création d'un espace de stationnement (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC06	Création d'un espace public vert (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC07	Prévention pour protéger l'aspect des bâtiments à restaurer (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC08	Prévention pour protéger l'aspect des bâtiments à restaurer (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC09	Prévention pour protéger l'aspect des bâtiments à restaurer (20 m de large)	Commune de Lichtenberg
UC10	Prévention pour protéger l'aspect des bâtiments à restaurer (20 m de large)	Commune de Lichtenberg

- limite de commune
- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- alignement des falaises
- voies de circulation à créer, modifier ou conserver
- emplacement réservé

maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
 Hanau - La Petite Pierre**

PLUi du Pays de La Petite Pierre
REGLEMENT GRAPHIQUE
 Planche n°13
 Commune de LICHTENBERG

APPROBATION PLUI : 06/02/2020
 APPROBATION MS1 : 27/10/2022
 MODIFICATION N°1 APPROUVEE
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
 en date du 29/01/2026

A Bouxwiller, le 02/02/2026
 M. Patrick MICHEL, le Président

